

**Procès verbal d'Admissibilité aux Epreuves Ecrites**  
**à l'Examen Professionnel pour l'Accès au Grade**  
**d'Ingénieur en Chef en Informatique**

L'an deux mille vingt et un et le vingt quatre du mois d'octobre (24/10/2021), la commission chargée de la déclaration des résultats d'admission aux épreuves écrites, a tenu sa réunion au siège de la Faculté du Génie Electrique et d'Informatique en vue de procéder à l'examen des notes des épreuves écrites de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur en Chef en Informatique.

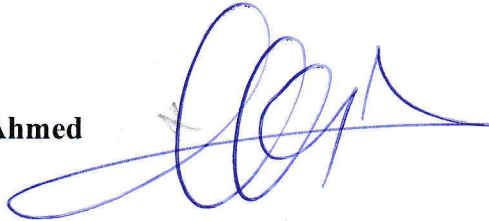
**Etaient présents :**

- Monsieur KARA Redouane, Chef de centre d'examen, Président.
- Monsieur BOUDA Ahmed Représentant de l'autorité ayant pouvoir de nomination ou de tutelle, ou son représentant dûment habilité, Membre.
- Madame BENTAYEB Mouna ép. OUREMDINI, Correctrice, Membre.
- Madame BELATTAF Samia ép. BENSAID, Correctrice, Membre.

Ont déclaré l'admission aux épreuves écrites, les candidats figurant sur le tableau annexé au présent procès verbal.

**Les membres du jury**


- Monsieur BOUDA Ahmed



- Madame BENTAYEB Mouna ép. OUREMDINI



- Madame BELATTAF Samia ép. BENSAID



**Le président du jury**

عميد كلية الهندسة  
الكهربائية و الإعلام الآلي



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

جامعة مولود معمري  
X-0A::EX C:8A XCA·GO

**UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI**

Faculté du Génie Electrique et d'Informatique

Nombre de postes ouverts : 01

Organisme: UMMTO

Inscrits : 03

Présents : 03

Absents : 00

**Relevé de Notes des épreuves écrites de l'Examen Professionnel pour l'accès au  
Grade d'Ingénieur en Chef en Informatique  
Session : 05 et 06 Octobre 2021**



N°	Nom et Prénoms	Epreuves écrites						Total des Notes	Moyenne /20	Décision
		Planification des Systèmes d'Information		Sécurité des Systèmes Informatiques		Management et Conduite de Projets Informatiques				
		Note	Coef 04	Note	Coef 02	Note	Coef 03			
1	AOUDJ Azouaou	10,50	42,00	12,75	25,50	09,00	27,00	94,50	10,50	Admis
2	HADDADOU Hanane ép. BOUDIAF	09,50	38,00	13,25	26,50	10,00	30,00	94,50	10,50	Admise
3	NADOUR M'hamed	10,00	40,00	11,75	23,50	08,00	24,00	87,50	09,72	Ajourné

Le Chef de Centre d'examen  
Signature (lisible)

*Kam*

Correcteur 1  
Signature (lisible)

*Bentayeb t.s.*

Correcteur 2  
Signature (lisible)

*BELATTAF S.*

Correcteur 3  
Signature (lisible)

*L. Rassoul.*

Le Responsable du Secrétariat Technique  
Signature (lisible)

*H. KEHRE*



# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE « MOULOUD MAMMERI » DE TIZI-OUZOU

SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION

## PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR EN CHEF EN INFORMATIQUE

L'An Deux Mille Vingt et Un (2021) et le Vingt Cinq (25) du mois d'Octobre, s'est tenue au siège de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur en Chef en Informatique, et ce conformément aux dispositions de la décision N°1057 du 18/08/2021.

### ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed Recteur de l'U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur KARA Redouane, Chef du centre ( Membre )

Madame BENTAYEB Mouna ép.OUREMDINI, Correctrice ( membre )

Madame BELATTAF Samia ép.BENSAID, Correctrice ( membre )

### *Le Jury après :*

- Confirmation de la publicité de la décision N° 1057 du 18/09/2021, de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur en Chef en Informatique, sus cité et suite à :

1° - L'Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (**La Faculté de Génie Electrique et Informatique de l'U.M.M.T.O**)

2° - La Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (**01 poste ouvert**).

3° - La Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.

4° - Les candidats ayant obtenus la même moyenne sont départagés par le coefficient le plus élevé, en application de l'article 09 de l'arrêté du 05/12/2019 fixant le cadre d'organisation des concours, examens pour l'accès à certains grades appartenant aux corps communs aux institutions et administrations publiques.

-Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à **10/20** sans note éliminatoire.

**-Liste d'admission définitive par ordre de mérite:**





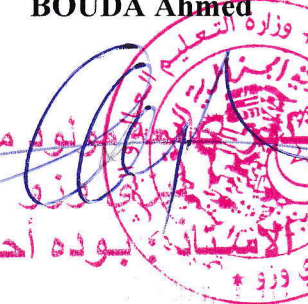
- AOU **DJ** Azouaou 10,50

**-Liste d'attente :**

- HADDADOU Hanane ép BOUDIAF 10,50

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.*

*Signature des membres du jury :*

<i>Le Chef du centre (membre)</i>	<i>Le correcteur (membre)</i>	<i>Le correcteur (membre)</i>	<i>Le Recteur de l'UMMTO (président)</i>
<b>Monsieur KARA Redouane</b> 	<b>Madame BENTAYEB Mouna ép. OUREMDINI</b> 	<b>Madame BELATTAF Samia ép. BENSALIM</b> 	<b>Monsieur BOUDA Ahmed</b>  

*De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.*